



<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>du 24 Avril 2021</b></p>
---

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, BACHIRI Karim, FRASCA Geneviève, DELPORTE Fabrice, MARGONELLI Catherine, ZAIR Mohamed, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, KERRAR Maggy, MOREAUX Rémy, HARBONNIER Aurore, FERENZ Sébastien, DEHEN Mireille, DOGIMONT Frédéric, POULAIN Ophélie, CINQUEMANI Sébastien, TABELT Lucy, GAMBIER David, CORDIER Laurence, IDLHAJ Hamed, DINI Kelly, DISASSINI Guy, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, VEREZ Richard.

**Membres ayant donné pouvoir** : MM. DELPORTE Fabrice (pouvoir à HIMEUR Kémici), FRASCA Geneviève (pouvoir à CHARLET Jocelyne), DOGIMONT Frédéric (pouvoir à CARON Marie-José).

**Monsieur le Président** :

On va pouvoir entamer ce conseil municipal. Il est 9 h, avant l'heure, ce n'est pas l'heure. Je vous informe qu'on a reçu le pouvoir de Fabrice Delporte, qui donne pouvoir à monsieur Himeur et il y a un baptême républicain dans la matinée et un mariage. Donc madame Frasca donnera pouvoir, le cas échéant, à madame Charlet et monsieur Dogimont à madame Caron s'ils doivent partir au... il y a un deuxième baptême, pardon, deux baptêmes et un mariage.

Avant de démarrer, je voudrais vous demander s'il y a des oppositions à ajouter une délibération RH, vous l'avez eue sur la table, pour nous permettre de bien fonctionner dans les semaines qui viennent. Je vous donnerai les explications tout à l'heure, c'est toujours en réaction à la crise Covid.

Est-ce qu'il y a des oppositions à l'ajouter à l'ordre du jour ?

Pas de problème ? OK.

Tout d'abord, désolé de vous faire lever si tôt un samedi matin, surtout que je crois qu'on sera tous au moins d'accord là-dessus, c'est le genre de conseils municipaux dont on se passerait bien. Étant donné la teneur de l'ordre du jour et pour me permettre de respecter les gestes barrières, j'ai demandé un service d'ordre à l'entrée pour limiter la jauge.

Je demande au public de respecter l'ensemble des conseillers municipaux, ici présents. Je rappelle que le public n'a pas la parole, il doit garder de la réserve, ne pas applaudir, ne pas s'exclamer. Ça n'est pas un spectacle. Je vous en remercie par avance.

Par arrêté municipal, j'ai retiré les délégations de Mr Karim Bachiri, adjoint, le 15 avril.

La procédure veut que, dans les plus brefs délais, le conseil municipal se prononce sur le sujet. C'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui.

## **1. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur le Président :

Je propose que le secrétaire de séance soit la benjamine de l'assemblée, madame Dini, si elle accepte.

Madame DINI :

Alors, au vu des circonstances, je refuse le secrétariat aujourd'hui.

Monsieur le Président :

D'accord, on va demander à la personne suivante, dans l'ordre, Madame Poulain, est-ce qu'elle accepte ?

Madame POULAIN :

Au vu des circonstances, je ne souhaite pas non plus assurer le secrétariat.  
Madame Cordier ?

Madame CORDIER :

Je pense qu'avant, c'est plutôt madame Tabet.

Monsieur le Président :

Par âge, non. Ou alors je n'ai pas une bonne liste qui m'a été fournie.

Madame TABET :

Au vu des circonstances, je ne préfère pas prendre non plus le secrétariat.

Monsieur le Président :

OK. Madame Kerrar ?

Madame KERRAR :

Non, c'est Laurence Cordier.

Monsieur le Président :

Laurence Cordier, allons-y.

Madame CORDIER :

Au vu des circonstances, je préfère ne pas prendre le secrétariat.

Monsieur le Président :

D'accord. Madame Harbonnier, est-ce qu'elle est d'accord pour être secrétaire de séance ?

Madame HARBONNIER :

Il y a monsieur Cinquemani.

Monsieur le président :

Monsieur Cinquemani, accepte-t-il ?

Monsieur CINQUEMANI :

Il refuse monsieur le maire.

Monsieur le Président :

D'accord. Alors, à qui le tour ?

Mme Kerrar n'accepte pas, madame Harbonnier accepte.

OK, nous avons notre secrétaire.

Ça ne fait qu'illustrer ce que je vais vous expliquer après.

## **2. Retrait de Monsieur Karim BACHIRI dans ses fonctions de 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire**

Monsieur le Président :

Donc par arrêté municipal — je vais recommencer pour que ça soit bien acté, maintenant que nous avons une secrétaire de séance —, j'ai retiré la délégation de monsieur Karim Bachiri, adjoint, le 15 avril.

La procédure veut que dans les plus brefs délais, le conseil municipal se prononce sur le sujet. C'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui.

Je voudrais rappeler qu'en théorie, aucune motivation n'est nécessaire pour procéder à ce retrait. Ce n'est pas une sanction, mais une mesure d'administration de la commune.

Bien sûr, je laisserai la parole à M. Bachiri s'il veut s'exprimer, mais je vais vous donner trois éléments principaux qui m'ont amené à faire ce choix.

Le premier, c'est le refus des règles, de tout cadre.

Un simple exemple : j'ai demandé au minimum aux agents de m'envoyer un compte rendu ou tout simplement de me débriefer en quelques minutes lorsqu'ils faisaient une réunion.

Ça n'a jamais été le cas dans le cas de la commission jeunesse et événementiel. Alors, on présente cela comme le fait de me faire une surprise.

Je fais bonne figure en disant que je laisse de l'autonomie, mais être adjoint au maire, ce n'est pas être maire de sa délégation.

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, le travail produit par les élus de la commission a, jusqu'à présent, été remarquable, apprécié par les habitants, et je l'ai dit, y compris en séance de conseil municipal.

C'est simplement le rapport entre le maire et l'adjoint que je pointe du doigt.

En deuxième, je voudrais vous parler de respect.

Je pense que vous avez été tous choqués de la façon dont le conseil municipal du 18 décembre s'est passé, avec l'obligation de faire une suspension de séance, car l'opposition ne pouvait plus s'exprimer.

Il est anormal et navrant que quasiment tous les articles de presse qui relatent nos conseils municipaux titrent sur le sujet du bâillonnement de l'opposition, du feu d'artifice en conseil municipal et j'en passe. Je pense que le respect, c'est celui de s'imposer à soi ce qu'on a toujours à la majorité précédente quand elle était en place. C'est en tout cas mon souhait et ça le sera dorénavant.

Nos réunions internes sont devenues, ces derniers mois, de plus en plus agressives. Monsieur Bachiri tente d'imposer son point de vue, écraser les autres. La bienveillance vis-à-vis des collègues passe, petit à petit, au deuxième plan. Quand on n'est pas d'accord avec lui, c'est souvent qu'on n'a pas compris ce qu'il disait. C'est aussi toujours vouloir avoir les infos avant les autres et se mêler des délégations des autres adjoints sous prétexte qu'ils ne vont pas assez vite. Et surtout, tellement révélateur, l'emploi permanent du "je" et du "vous" lors de ses prises de parole, s'excluant de fait de l'équipe majoritaire.

Mais passons à l'essentiel. La confiance, c'est le troisième élément le plus important, le seul en fin de compte, car irréversible.

La confiance, je ne l'ai plus envers mon adjoint. Même parmi ses plus fidèles partisans ici,

personne ne peut le nier, monsieur Bachiri est sans cesse dans le double langage, disant quelque chose en public et le contraire en off, comme on dit, juste avant ou juste après. Par ailleurs, combien de fois ai-je entendu : "J'allais t'en parler", quand j'apprenais quelque chose d'important et qu'il était au courant depuis un moment.

La confiance s'érode aussi quand je découvre encore, il y a quelques jours, des promesses faites il y a un an et qui, d'un seul coup, éclairent d'un tout autre genre des péripéties rencontrées lors du début de mandat.

Alors, je vais m'arrêter là, je ne veux pas faire le procès d'un homme qui a ses qualités et ses compétences, mais simplement acter aujourd'hui ces éléments relationnels qui nous empêchent de travailler correctement ensemble pour les Waziérois.

Monsieur Bachiri est parfaitement au courant de ces problèmes. Nous avons eu des échanges à plusieurs reprises, lui et moi, avec d'autres personnes, pour tenter d'améliorer les choses, mais c'était finalement l'inverse qui se produisait, jusqu'à arriver, ces derniers jours, à un point de non-retour.

Est-ce qu'il y a des interventions avant de désigner le mode de scrutin et de procéder au vote ?

#### Monsieur BACHIRI :

Je vais retirer mon masque puisqu'il y a suffisamment de distance entre nous. Je le remettrai juste après.

Bonjour à toutes et tous. Alors, Monsieur Desmons, vous avez l'art et la manière de dire un peu le contraire. Et ce matin, ça va être un conseil municipal qui, à mon avis, est le bienvenu. Il est très bienvenu, ce conseil municipal. Je vais vous expliquer pourquoi il est le bienvenu. Monsieur Desmons a décidé, par arrêté, de me retirer mes délégations. C'est donc au conseil municipal de se prononcer sur le maintien ou non de cette décision.

C'est ce pour quoi nous sommes là aujourd'hui, après que monsieur Desmons m'a annoncé sa décision. Il a refusé de me recevoir pour répondre à mes questions. D'après lui, les débats doivent avoir lieu en conseil municipal. Donc, allons-y !

Si je m'en réfère à l'arrêté que j'ai reçu, j'ai pu lire une information qui n'a pas été portée à la connaissance du conseil municipal. Je vais vous lire ce qui est écrit sur cet arrêté daté du 15 avril : "Considérant les dysfonctionnements constatés dans l'exercice de sa délégation empêchant le bon fonctionnement de l'administration de la commune".

Je vous demande, s'il vous plaît, Messieurs et Mesdames, de retenir ce "considérant", et on en reparlera à la fin.

Monsieur Desmons, de quels dysfonctionnements suis-je à l'origine ? En quoi j'empêche le bon fonctionnement de l'administration de la commune ?

J'entends dire que vous avez des choses sur moi. Ce sont vos proches qui le disent. Je n'en ai pas été informé.

Je voudrais simplement rappeler que j'ai fait deux mandats dans l'opposition et que j'entame ma treizième année d'élus à vos côtés.

S'il y avait des choses à me reprocher, vous ne m'auriez pas laissé faire et vous ne m'auriez pas confié ces fonctions d'adjoint.

D'ailleurs, si, comme vous semblez le dire, des faits peuvent m'être reprochés, il aurait fallu m'en informer sans délai, ce qui n'a pas été fait. En fait, vous n'avez rien. C'est pour ça que vous avez pris cette décision, vous seul.

Alors aujourd'hui, puisque mon sort doit être décidé par le conseil municipal, je vais laisser mes collègues élus prendre la parole et ce sont eux qui vont vous expliquer ce que nous vivons depuis le début du mandat. Je passe la parole à Ophélie Poulain.

#### Madame POULAIN :

Je regrette beaucoup de devoir prendre la parole aujourd'hui pour défendre la cause d'un

homme accusé à tort.

Nous sommes un certain nombre à souhaiter exprimer au conseil municipal quelle est la position de Karim dans l'équipe depuis notre élection et tout ce qu'il a apporté à la ville de Waziers en seulement 10 mois.

Nous souhaitons vous apporter des éléments concrets qui vont vous permettre de prendre une décision éclairée.

Je fais partie du groupe de travail de Karim sur l'événementiel et la jeunesse. Ce que j'ai pu voir, contrairement aux autres commissions dont je fais partie, ce sont de vrais groupes de travail. Les réalisations sont là et nous les avons toutes travaillées pour nos habitants.

En introduction, je vais donc vous lister les réalisations du groupe événementiel et jeunesse depuis notre élection. Je m'excuse par avance parce que la liste est plutôt longue.

Nous sommes élus le 4 juillet.

Les ALSH démarrent le 6 juillet avec des directeurs et des animateurs recrutés par l'ancienne équipe municipale. Karim ne se pose pas de questions. Il est présent. Il fait le tour des centres. Il rencontre le personnel. Il écoute les parents. Il ne compte pas son temps. Ce qui compte, c'est que les enfants passent de bonnes vacances.

Pour améliorer les prochains ACM, il met en place des fiches d'approvisionnement pour faciliter le travail des directeurs.

Pour sécuriser l'accueil de nos enfants, il met en place une fiche d'évaluation des animateurs et des directeurs qui permet de déterminer si les compétences sont acquises, en cours d'acquisition ou non acquises.

Pour Karim, il est important que les parents puissent laisser leurs enfants au centre en toute confiance.

Au conseil municipal du 23 juillet, Karim fait passer en délibération la prime au mérite pour les lycéens titulaires du baccalauréat. Vous reprendrez les PV de séance, il explique qu'il souhaite que la délibération soit passée le plus tôt possible afin que la prime puisse être versée dès la rentrée.

Le 24 juillet à midi, Karim prend l'initiative de convier le personnel de la mairie, qui a rendu possible l'organisation des centres dans un contexte, je le rappelle, de crise sanitaire. Il veut les remercier pour leur investissement autour d'un barbecue convivial. Ce geste de reconnaissance a été plus qu'apprécié par les agents, qui nous en parlent d'ailleurs encore aujourd'hui. Mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'on lui reproche d'avoir pris cette initiative.

Le 24 juillet et le 29 août, deux séances de Waziers fait son Cinéma ont été organisées au stade Gayant et au quartier Notre-Dame. C'était un engagement de notre programme. Là encore, Karim pense démocratie participative et propose que les habitants puissent voter via les réseaux sociaux et choisir le film qu'ils souhaitent voir.

C'est aussi Karim qui propose de revoir les tarifs des consommations.

Nous sommes en crise sanitaire, mais aussi en crise financière, et nous savons qu'il est compliqué, pour un certain nombre de familles, de pouvoir offrir à leurs enfants une vraie sortie. Eh bien, le tarif de 1,50 euro pour une boisson, un paquet de chips et une barre chocolatée a sans doute permis à des familles nombreuses de participer à cet événement comme toutes les autres.

Je voudrais aussi souligner les retours que nous avons eus des personnels techniques qui ont travaillé à l'installation des lieux et qui nous ont félicités pour ces deux séances de cinéma plein air. Ils ont eu le plaisir de travailler conjointement avec une équipe organisée qui avait préparé son événement.

Nous avons été récompensés aussi par les commentaires et les remerciements que nous avons reçus des Waziérois, ravis que de nouveaux événements leur soient proposés et très contents d'avoir pu passer d'agréables moments.

Du 16 au 20 septembre, le Cirque de France s'installe au Haut-Terroir, encore une

nouveauté, encore une idée de Karim.

Dans le respect des conditions sanitaires, les enfants ont pu oublier un peu la crise Covid et apprécier les numéros de cirque. Pour les parents, pour qui c'est aussi la crise financière, Karim propose une participation d'un euro par personne à la charge de la mairie. D'ailleurs, les artistes du Cirque ont fait un don au CCAS pour remercier la Ville de les avoir accueillis. Au conseil municipal du 17 septembre, nous avons voté à l'unanimité le réajustement de la prime Covid pour le personnel qui était inéquitable.

C'est Karim qui, sollicité par les dames de service, les a invitées à écrire un courrier à monsieur le maire. C'est l'élément déclencheur qui a fait que monsieur le maire a pu échanger avec les représentants du personnel et proposer une nouvelle délibération plus équitable.

Nous sommes maintenant début novembre, nous nous réunissons sur le sujet de Noël. Nous devons prendre une décision quant aux différents scénarios que nous avons envisagés. Clairement, nous savons que les conditions sanitaires ne nous permettront pas de réaliser un Noël normal. Et pourtant, il fallait qu'on trouve une solution pour animer cette période de l'année. On vous a proposé un Noël digital.

On vous a proposé des animations et des défis à réaliser en famille.

Mais ce qui s'est passé, en fait, c'est que nous avons réalisé notre propre défi. Et on a pu le faire parce que Karim nous a fait confiance.

Il a fait confiance à son équipe pour réaliser avec le développeur informatique. En trois semaines, un site complet qui a pu être mis en ligne le 1er décembre.

Il a fait confiance à son équipe pour solliciter les commerçants et les partenaires du tout Douaisis — que je remercie encore une fois aujourd'hui — pour pouvoir offrir aux Waziérois plus de 3 000 euros de cadeaux.

Il a fait confiance à son équipe pour travailler avec les écoles et permettre aux enfants d'adresser leur lettre au père Noël. Le Noël digital a coûté à la mairie moins de 200 euros. Pour nous, organiser cet événement a été un véritable défi.

Nous avons été récompensés par tous vos messages de remerciement sur les réseaux sociaux, par les parents qui sont venus nous féliciter d'avoir fait vivre la magie de Noël pendant tout un mois, et par les yeux émerveillés des enfants qui étaient très contents d'avoir reçu leurs cadeaux.

Sans l'esprit de groupe de Karim Bachiri, nous n'aurions jamais réalisé tout cela en moins de trois semaines.

J'entends dire que Karim n'informe pas, Monsieur le Maire, sur ses travaux.

C'est faux. Nous avons travaillé sur un plan des événements pour toute l'année 2021. Ce plan, nous l'avons expliqué aux 23 élus de la majorité lors d'une réunion au mois de janvier. Nous avons tenté de vous afficher le calicot que nous avons présenté lors de la réunion, ce qui vient d'être refusé par monsieur le maire. Vous avez quand même pu voir que le calicot est relativement conséquent et qu'il est un peu difficile de le rater. Sur ce calicot, on avait toutes les actions envisagées et les pistes de travail qu'on avait déjà évoquées, on a invité tout le groupe à noter dessus toutes leurs idées et à s'inscrire sur les événements auxquels ils voulaient participer. Nous avons toujours été dans une démarche participative, que ce soit au sein de notre groupe ou dans les actions que nous avons pu mener avec les habitants.

On ne peut pas nous reprocher de ne pas communiquer.

Sur l'année 2021, Karim est présent pour organiser la semaine sportive en avril.

C'est lui qui maintient les tarifs 2020 pour les centres aérés.

C'est lui qui propose de passer les sessions de Malbuisson de 18 à 15 jours pour permettre d'organiser trois sessions au lieu de deux.

C'est lui qui propose un nouveau barème des tarifs pour les ACM sur cinq tranches, qui répond à toute la population.

Dans le recrutement des animateurs et des directeurs, que nous avons prévu pour cette année, nous avons plus de 90 % de Waziérois.

Le 6 février, nous avons invité les associations pour leur expliquer comment elles seraient associées aux événements festifs organisés par la municipalité.

Là aussi, c'est une idée de Karim.

Pour aider les associations, il a proposé que les stands ne soient plus tenus par la municipalité, mais par les associations elles-mêmes.

Pourquoi ? Parce que les associations ont besoin d'actions comme celles-ci pour pouvoir renflouer un peu leur trésorerie et être visibles dans la ville.

Il a aussi expliqué que les quatre camionnettes qui arriveront en juin — encore une idée de Karim — seront disponibles à l'année pour les associations, que les prestations seront gratuites pour l'année 2021, et qu'un tarif unique sera proposé à partir de 2022.

Oui, Karim va vite. Karim agit. Il est sur tous les fronts. Il pense à tout. Mais il pense surtout à comment il va pouvoir améliorer le quotidien des Waziérois.

Alors, je vous le demande : doit-on aujourd'hui sanctionner un homme parce qu'il a largement atteint ses objectifs ?

Je vais maintenant passer la parole à Kelly Dini.

Madame DINI :

Quand on retire une délégation à un adjoint...

Monsieur le Président :

Attendez, Madame Dini, j'ai une demande d'intervention de monsieur Michon, je vais la lui accorder.

Madame DINI :

Pardon. Excusez-moi.

Monsieur MICHON :

Oui, excusez-moi, Monsieur le Maire, c'est simplement une question d'ordre.

On a voté un règlement intérieur dans ce conseil municipal. Ce règlement intérieur nécessite effectivement, vous avez raison, qu'il y ait une certaine discipline et une certaine correction.

Or, je suis étonné qu'on se passe la parole l'un, l'autre. Non. Moi, ce n'est pas comme ça que je vois l'organisation. S'il y a des demandes de paroles à prendre, on les adresse au maire et c'est lui qui organise ça.

C'est un rappel à l'ordre, un rappel au règlement. Je m'excuse.

Monsieur le Président :

Je vous rejoins, Monsieur Michon, effectivement, mais je laisse la démocratie s'exprimer. Si Madame Dini veut s'exprimer, je lui donne la parole.

Mais que ce soit bref, on n'est pas là pour faire le bilan et encenser monsieur Bachiri.

Vous avez bien compris, et je l'ai dit tout à l'heure, que ce n'est pas une question de travail produit, c'est une question de relations avec le reste de l'équipe majoritaire, qui est très silencieuse, mais qui souffre de la situation depuis plusieurs mois. Allez-y, Madame Dini.

Madame DINI :

Merci. Quand on retire une délégation à un adjoint, pour moi, c'est parce qu'il n'a pas fait son travail. Je fais partie de la commission événementielle et je fais aussi partie de la commission politique sociale.

Monsieur le Président :

Madame Dini, vous pouvez changer votre intervention en fonction des éléments qui viennent

d'être expliqués pour qu'elle soit plus adaptée.

Madame DINI :

J'ai une intervention à faire, je la fais.

Monsieur le Président :

Allez-y.

Madame DINI :

Je fais aussi partie de la commission politique sociale.

Il y a une chose que je ne comprends pas. Dans la commission politique sociale, menée par Madame Frasca, nous avons eu beaucoup de difficultés. Je m'attendais, puisque nous sommes dans la majorité, à pouvoir discuter des sujets sociaux et à mettre en œuvre une véritable action sociale.

Je me suis trompée. L'ensemble des membres de la commission a pourtant essayé de dialoguer avec Madame Frasca, mais sans succès.

Nous avons été reçus par monsieur le maire en octobre pour lui signaler toutes les problématiques, mais rien n'a changé. En 10 mois, ce que nous avons fait dans cette commission, c'est choisir une nouvelle mutuelle communale. C'est une bonne mesure, certes, mais fallait-il 10 mois ?

Alors, je m'interroge.

Pourquoi Karim est aujourd'hui sur le banc des accusés alors qu'il a rempli ses missions ? Et pourquoi les délégations d'autres adjoints ne sont-elles pas remises en cause ?

Je suis déçue, car, naïvement, j'ai cru qu'on continuerait à être dans l'échange.

Ce travail d'équipe, je ne l'ai trouvé qu'avec Karim.

J'ai là le compte rendu d'une réunion du 27 juillet 2020 où déjà, on avait abordé tous les sujets :

- Cinéma plein air,
- Noël 2020,
- Fête des Mères 2021,
- Fête de la musique 2021,
- Fête de la Gaillette 2021.

Alors j'entends dire que Karim ne donne pas d'information. Et pourtant, Laurent, tu disposais de tous nos comptes rendus de réunions.

Avec ce groupe, j'ai pu mettre en place des actions qui ont profité aux Waziérois. Karim, au nom des Wazierois, je te dis merci pour tout ce que tu fais. Je passe maintenant la parole à Hamed Idlhaj.

Monsieur le Président :

Attendez. Est-ce que quelqu'un d'autre prend la parole ? Et après, on en restera là ?

Monsieur BACHIRI :

Excusez-moi, Monsieur le Maire, je vous demande la parole. S'il vous plaît, Monsieur le Maire.

Il y a quelque chose, quand même, qui est assez formidable.

OK, monsieur Michon a raison, il y a un règlement et il faut le respecter.

Par contre, pour autant, ce matin, il y a des gens qui veulent défendre un point de vue qui est complètement différent du vôtre.

Je rappelle simplement que nous sommes dans une mairie et dans une mairie, il ne peut déborder que de la démocratie, pas la tête d'un homme.



Je vous demande simplement, Monsieur le Maire, de laisser chaque personne faire ses interventions parce que — s'il vous plaît — jusqu'à preuve du contraire et jusqu'à aujourd'hui, ce matin, à chaque fois que l'opposition a voulu prendre la parole, vous avez laissé le temps nécessaire, ce qui est très bien, et j'approuve.

Aujourd'hui, il y a des personnes qui veulent prendre la parole. Elles veulent apporter un avis éclairé avant qu'un vote se produise.

Vous ne pouvez pas interdire les débats. Ça s'appelle la démocratie, Monsieur le Maire. Laissez les débats. Il n'y en a pas pour longtemps. Laissez les débats jusqu'au bout et on passera à autre chose après s'il vous plaît.

Monsieur le Président :

J'entends que pour une fois, tu es d'accord, Karim, sur le fait qu'on puisse laisser parler l'opposition sans compter.

C'est vraiment nouveau. Ça illustre ce que je disais avant. Je n'ai pas de soucis pour laisser encore quelques interventions. On ne va pas y passer la matinée.

J'indique à tout le monde qu'une réunion devait avoir lieu le samedi 27 février pour qu'on mette sur la table beaucoup de sujets et qu'on lave notre linge sale en public restreint, mais en public majoritaire.

Une réunion la veille au soir, demandée par Monsieur Bachiri en présence de Monsieur Zaïr et Madame Charlet, qui a duré cinq heures, a annulé toute possibilité d'avoir un vrai débat le lendemain. Cette réunion n'a servi à rien, donc c'est pour ça qu'on en est arrivé à cette solution, peu élégante, j'en suis désolé pour le public et les conseillers municipaux qui ne sont pas là pour ça, qu'on en soit ici à essayer, ensuite, de venir défendre quelqu'un qui ne souhaitait pas qu'on le fasse de façon interne.

Monsieur Idlhaj, une intervention ?

Tu peux prendre un micro au niveau de Madame Tabet.

On va laisser Monsieur Idlhaj parler et tu prendras la parole.

Monsieur ZAÏR :

Au niveau de la démocratie, en début de semaine, je vous ai envoyé un mail, enfin, Karim a envoyé un mail à tout le monde pour justement se réunir à 23 puisque les décisions se prennent à 23, pas à quatre, à cinq, à deux. On est bien d'accord ? Ou à une personne.

Donc toute la semaine, on a essayé de vous joindre pour pouvoir discuter avec vous, mais vous n'avez pas voulu discuter avec nous. Alors moi, je ne comprends pas qu'on parle de démocratie là, maintenant. Voilà, c'est tout.

Monsieur le Président :

Vous m'avez demandé la parole, allez-y.

Madame CHARLET :

Tout simplement, je vais le dire aujourd'hui, on est en réunion pour une seule et précise... chose... ce ne sont pas les compétences de Monsieur Bachiri qui ont été mises en cause. Si j'ai bien compris, il est le seul à avoir fait quelque chose pour la commune. Merci pour les autres adjoints, c'est sympa.

Par contre, qu'on commence à déballer tout ce qui a été fait, ce n'est pas l'occasion, ce n'est pas le lieu. On est bien d'accord que ce n'est pas sur les compétences.

On a travaillé. Depuis le mois de juillet, on a essayé de faire, moi, personnellement, de faire le pompier pour essayer de toujours essayer de trouver une bonne harmonie.

Donc là, effectivement, monsieur Desmons a dit qu'on avait une réunion avec monsieur Zaïr qui a duré cinq heures.

Effectivement, au bout du compte, ça devait être compris. Or, on s'aperçoit que la veille, le lendemain, plutôt, tout s'écrase, on ne peut pas continuer décemment de travailler en permanence en étant toujours sur le qui-vive de ce qui va se passer.

Donc, je suis désolée de dire que là, on arrête ce déballage parce que c'est quand même dommage, on a fait une superbe campagne, en arriver là, de juillet, au bout de neuf mois pour pouvoir se cracher à la figure comme ça. C'est vraiment... ce n'est pas une position. Respectez au moins les personnes et respectez le public. On n'est pas là pour faire le déballage.

Madame DINI :

Respectez-nous aussi.  
(Inaudible),

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, le public n'a pas à intervenir s'il vous plaît. Non, mais c'est, voilà. S'il vous plaît, voilà.

Écoutez, je pense que tout le monde est témoin de ce qui se passe de façon... allez.

Monsieur BACHIRI :

Monsieur le Maire.

Stéphanie, s'il te plaît, Stéphanie, tu peux t'asseoir ?

Monsieur le Maire.

Monsieur le Président :

Influence, manipulation, intimidation. On veut en finir avec ça.

Monsieur BACHIRI :

Monsieur le Maire.

Monsieur le président :

On veut avancer.

Monsieur BACHIRI :

Monsieur le Maire, s'il vous plaît. Excusez-moi.

Monsieur le Président :

Monsieur Bachiri, monsieur Idlhaj, s'il souhaite parler.

Monsieur BACHIRI :

Monsieur le Maire, dans votre préambule, vous avez dit quelque chose d'important : que ce n'est pas possible de continuer.

Mais il faut que la population sache pourquoi il y a des différences politiques entre vous et nous qui sont extrêmement fortes et qui sont — et là pour le coup, on ne peut pas le mettre de côté —, ce sont nos Waziérois qui sont pris en otage. Et il faut que chaque personne autour de cette table, en tant qu'élu, et les personnes qui entendent, et les personnes qui vont lire, puisque la presse est ici, quelle est votre position depuis que vous êtes devenu maire ?

C'est extrêmement important que Waziers sache qui on a à la tête de la ville de Waziers maintenant.

Et ce sont ces débats-là qu'il faut laisser pour que chacun puisse se faire une opinion : est-

ce que monsieur Desmons dit vrai, est-ce que Karim Bachiri dit faux ?  
Et c'est la démocratie. Laissez les débats jusqu'au bout, laissez les citoyens devenir acteurs du Waziers de demain, s'il vous plaît.

Monsieur le Président :

On arrive sur un autre terrain, là, les différences politiques et le fait que vous disiez, Monsieur Bachiri : "Entre vous et nous", ça exprime de toute façon cette différence, ce clan (inaudible).

Monsieur BACHIRI :

Vous et nous, monsieur Desmons et monsieur Bachiri.

Pas le groupe. Parce que le groupe, vous l'avez pris en otage, Monsieur le Maire.

Monsieur le Président :

Moi, je pense qu'il y a surtout une différence de méthode entre certaines personnes et c'est ça qu'on va acter aujourd'hui.

Alors, Monsieur Idlhaj, s'il a un micro.

Monsieur IDLHAJ :

Bonjour à toutes et à tous. Mon intervention sera courte.

Comme Kelly, je fais partie du groupe de travail politique sociale et ce que je déplore, c'est le manque de créativité et de renouveau, chose que je vous avais déjà signalée il y a plusieurs semaines, d'ailleurs, plusieurs mois. On se contente de maintenir la politique sociale de l'ancienne majorité et nous n'avons pas travaillé la mise en œuvre de nouvelles actions de solidarité envers la population précarisée de Waziers.

La seule nouveauté que j'ai pu constater, c'est à l'initiative de Karim, eh oui, c'est encore lui, qui a dit lors d'une réunion, je cite : "La misère ne prend pas de vacances, il faut continuer la distribution de denrées alimentaires au mois d'août."

Et c'est ce qui a, effectivement, été mis en place. Karim, pour cette excellente idée, à destination des plus fragilisés de Waziers, je voulais absolument te remercier.

J'aimerais pouvoir passer, Monsieur le Maire, la parole à madame Lucie Tabet, si vous en êtes d'accord.

Monsieur le Président :

Alors est-ce que madame Tabet souhaite la parole ? Allez-y.

Madame TABET :

Je tiens à remercier Karim pour son investissement, son soutien et son accompagnement. Je tiens aussi à le remercier, car grâce à lui, mon opération Chaussettes dépareillées, qui a eu lieu le 16 mars, s'est déroulée comme prévu.

Il faut savoir que je travaillais depuis trois mois sur le sujet et qu'une semaine avant le jour J, on m'annonce que je n'aurai pas les Chaussettes et que seulement une partie des enfants auront les Chaussettes dépareillées. J'ai été déçue et surprise.

Karim, lorsqu'il m'a croisé le lendemain en mairie, m'a demandé des nouvelles de mon projet. Je lui ai donc expliqué que tous les enfants n'auront pas les Chaussettes dépareillées. Karim m'a tout de suite dit de ne pas m'inquiéter et que mon projet irait jusqu'au bout. Il allait me filer un coup de main. J'ai apprécié son état d'esprit. Il a l'esprit d'équipe. Le jour même, Karim m'a téléphoné pour me valider mon devis Chaussettes. C'est grâce à Karim que tous les enfants de Waziers ont eu leurs Chaussettes dépareillées.

Je suis très reconnaissante envers toi, Karim, car tu m'as vraiment aidée à porter ce projet

qui me tient à cœur. Il intègre le handicap dans chaque projet mené.  
Il a l'esprit d'équipe. C'est un leader qui nous tire vers le haut et cela nous aide beaucoup.  
Se séparer de Karim serait une erreur, surtout dans ces conditions. Il n'a commis aucune faute grave, bien au contraire.  
Je ne comprends pas la décision de lui retirer sa délégation.  
Karim, au nom des Waziérois, je te dis merci pour ce que tu fais. Je souhaiterais passer la parole à Laurence Cordier, si monsieur le maire le souhaite.

Monsieur le Président :

Pas de problème. Madame Cordier. Est-ce qu'il y aura d'autres interventions ensuite ?  
Monsieur Cinquemani, Madame Kerrar, Madame Poulain et Monsieur Zaïr.  
Allez-y. Bien sûr. Vous pourrez vous exprimer avant le vote, il n'y a aucun souci.  
Oui, Laurence.

Madame CORDIER :

Je reviens sur la réunion que nous avons eue avec les associations le 6 février.  
Les associations présentes ont vraiment apprécié le fait de devenir des acteurs majeurs de nos événements et de récupérer, en autonomie, la gestion des stands.  
Par contre, j'étais plutôt mal à l'aise quand la question de l'OMS ou de l'organisation d'un forum des associations nous a été posée.  
Je fais partie de la commission sport. En 10 mois d'activité, nous n'avons pas encore de nouvel OMS. L'ancien a été dissous, mais on ne sait pas ce qui bloque la mise en place du nouveau.  
En plus, dans les projets annoncés par notre adjoint aux sports, Fabrice Delporte, ne figuraient ni le trophée des familles, dont on ne sait pas s'il sera reconduit, ni le forum des associations qui avait été oublié.  
Les avancées majeures dans le sport, qui valorisent notre ville, ont été portées par Karim.  
Le 3 mars, dans le cadre des élections de la présidence de la Fédération française de football, c'est Karim qui convainc Frédéric Thiriez de délocaliser sa réunion, initialement prévue sur Lille, à Waziers. Cela nous a permis de mettre en avant l'US Mineurs de Waziers grâce à la venue de Basile Boli et Jean-Pierre Papin.  
Les jeunes ont pu échanger des ballons avec eux et les amateurs de foot ont pu discuter avec d'anciens footballeurs de haut niveau.  
Dans le programme événementiel, c'est Karim qui pense à l'achat d'un écran géant que l'on pourra utiliser aussi bien en extérieur qu'en intérieur, d'abord pour les cinémas en plein air, mais aussi, si les conditions sanitaires le permettent, pour la retransmission des matchs de l'équipe de France pour l'Euro 2021, la Coupe du monde 2022 et les JO 2024.  
Karim a sollicité monsieur le Maire pour savoir si la retransmission des matchs relevait de sa commission ou celle de Fabrice. Sa réponse a été : "Non, c'est toi qui le portes."  
Quand on a vu la réaction de Fabrice au moment où on a présenté notre calicot pour 2021, on a vite compris que monsieur le Maire avait oublié de lui donner cette information, et on a encore accusé Karim d'avoir récupéré le sujet.  
Suite à cela, je vous informe que si le vote est défavorable à Karim, je démissionnerai de mes fonctions de membre suppléant au CHSCT. Karim, au nom des Waziérois, je te dis merci pour tout ce que tu fais et je passe maintenant la parole à Maggy Kerrar.

Monsieur le Président :

Du coup, on voit quand même bien que tout ça est bien préparé puisque c'est écrit, sans doute, par la même personne et vous avez même la personne à qui vous voulez passer le micro qui est indiquée derrière. Je le note simplement. Madame Kerrar, allez-y.

Madame CORDIER :

C'est juste qu'on est bien organisés.

Monsieur le Président :

C'est exactement la démonstration que je voulais faire aujourd'hui, donc vous êtes en train de la faire.

Madame KERRAR :

Laurent, pour ma part, je te rassure, je l'ai écrit moi-même, le texte.

Pour ta part.

Bonjour à tous. Je souhaiterais juste revenir sur le sujet de l'ancienne école Duclos.

Avec Karim, excuse-moi, on avait discuté de ce qu'on pourrait faire de ces locaux vétustes, on est tous d'accord, mais, malgré tout, vacants.

Avec toi Laurent et avec Messieurs Tibari et Latrêche, on a reçu, à deux occasions, les nounous du RAM qui demandent, depuis un certain temps, un local adapté et un local qui leur serait entièrement dédié pour qu'elles n'aient pas toujours à se promener avec le matériel.

De suite, l'ancienne école Duclos a été mise sur le tapis comme étant potentiellement un local qui s'y prêterait bien. Donc, réponse de ta part, Laurent : "Le coût des travaux", ce que j'entends bien. Attention, il n'y a pas de souci. Mais aussi, dernièrement, tu n'avais pas eu trop le temps de t'y attarder, avec tes fonctions, pareil, je l'entends bien aussi.

Réponse de Messieurs Tibari et Latrêche : "Avec l'aide du chantier d'insertion, le centre peut couvrir une très grande partie des travaux", comme ils l'ont fait pour le local ATH, local dans lequel actuellement se trouve la boutique solidaire. Dans ce local-là, il serait possible d'y installer le RAM, mais on pourrait aussi installer Les Restos du cœur, la Boutique Solid'R, le Secours populaire, d'y faire la distribution du CCAS Annie, et à d'autres associations dans la ville.

Des associations moins connues, certes, mais on ne peut plus honorables. Celles qui distribuent des repas aux sans domicile fixe. Mais encore ça, il faut le savoir.

L'endroit s'y prête bien puisque chaque salle a sa propre entrée. Covid oblige, là ce serait parfait. Ce local était, et est encore, une idée de Karim. Le nom — donc je l'annonce — La Maison des solidarités, c'était aussi une idée de Karim.

Alors il va vite, il va très vite. Il va même parfois trop vite parce que même moi, j'ai du mal à le suivre. Mais la misère n'attend pas. Quand elle s'installe dans les foyers, elle est là et elle ne tape pas à la porte.

Il va même plus loin parce que c'est quand même lui qui a rappelé à la DGS de regarder où on en était avec le dossier pour la rénovation thermique du bâtiment. Parce que figurez-vous qu'en janvier, la préfecture a transmis l'information aux mairies pour ces aides.

En mars, Karim demande où en est le dossier. Rien n'a été préparé. Il faut demander des devis en urgence à monsieur Zaïr pour que le dossier soit retourné le dernier jour, après une dernière relance de la préfecture.

On parle quand même de 140 000 euros de subventions possibles pour la ville. 140 000 euros. Ce n'est pas rien.

Donc moi, la question que je pose, elle est simple : est-ce que ce dossier va tomber aussi à l'eau, là, maintenant ? Parce que c'est Karim qui en a eu l'idée ?

Ce qui me pose un problème, c'est qu'on a changé le logo de Waziers. Avec le dernier S, on en a fait solidarité. Eh bien, vous m'en direz tant.

Mais je vais — vite fait, très vite — vous rappeler les avantages de la proposition qui a été faite. D'abord, ça a permis de garantir au CCAS cet espace de confidentialité dont ont besoin les bénéficiaires. En plus, la mairie a récupéré les locaux du CCAS. Pas besoin de faire des travaux qui coûtent une certaine somme.

On rend plus lisible l'action sociale sur la ville avec un bâtiment identifié. Tout le monde connaît l'école Duclos, encore plus maintenant qu'on y fait le test PCR.

On répond à un besoin des associations qui sont au service de nos habitants et qui ont besoin aujourd'hui d'un lieu précis, soit de plus d'espace, soit de stockage.

On bénéficie des aides de l'État pour les grosses rénovations du bâtiment dans le cadre du plan de relance et les autres travaux pourraient être réalisés par le chantier d'insertion. Coût pour la mairie : zéro. Ce n'est pas mal quand même.

Je vais même aller plus loin. Dans l'ancienne maison de monsieur et madame Gubba, où Laurent voulait mettre 60 000 euros de travaux pour y installer le CCAS, Karim voulait y aménager un cabinet médical. Vous n'êtes pas sans savoir qu'on manque cruellement de médecins à Waziers. Je crois qu'il en reste un, voire deux.

En plus, on a des internes du centre hospitalier de Douai qui peuvent être intéressés pour s'installer sur le territoire. Laurent, je ne sais pas si tu as étudié l'idée puisqu'elle vient de Karim.

En matière de santé, on a besoin d'une vraie stratégie.

C'est ça la différence entre la façon de penser de la mairie et de Karim. Il y a deux catégories de personnes, j'ai l'impression : les spectateurs et les acteurs.

Karim pense à tout le monde sur ce projet-là. Il pense aux finances de la ville, aux personnes en difficulté, aux associations de la ville, à la santé des habitants. Enfin, il pense aux Waziérois.

Karim a proposé une idée qui a du sens, mais on n'a pas écouté ses arguments, juste parce que ça vient de lui.

La conclusion à en tirer, c'est que tu ne t'intéresses pas vraiment au social. Sauf que notre population, malheureusement, en a plus besoin.

Alors on reproche à Karim d'aller vite, mais en fait il a simplement de bonnes réponses.

Pour ma part Karim, moi aussi je te remercie pour tout ce que tu as fait. Et je passe la parole à monsieur Mohamed Zaïr.

#### Monsieur le Président :

Maggy, avant de laisser la parole à monsieur Zaïr s'il veut la reprendre, ce que je voudrais simplement dire c'est que sur ce dossier de l'ancienne école Duclos, on n'a pas encore la validation que la subvention DETR — qui est transformée en DSIL d'ailleurs — sera acceptée. Les travaux vont prendre du temps.

L'idée, effectivement, a circulé une première fois sur notre messagerie interne d'une Maison des solidarités qui a été inspirée d'Auby. Auby a fait ça, pourquoi pas ? On a vu ensemble, effectivement, les assistantes maternelles au centre social dans le cadre... du fait que tu fasses partie du conseil administration. C'est une piste, avec les Restos du cœur, etc.

Du coup, ce sont deux sujets, pour moi, totalement différents. Je reste aussi sur notre programme. Sur notre programme, ce qu'on a indiqué, c'est que voilà, c'est bien de saisir des opportunités qui se présentent, de bonnes idées. Je n'ai aucune fermeture de porte sur des idées que Karim peut exprimer, depuis le début. Ce n'est pas le sujet. Le sujet, c'est notre programme. C'est de faire au minimum ce qu'on a prévu. Et s'il y a des choses qui se présentent, c'est très bien.

Ce qu'on a prévu, c'est la confidentialité au CCAS. Ce qui est apparu ici, dans les premiers mois, aussi dans les bureaux — et ça, tout le monde sera d'accord, y compris monsieur Bachiri — Il y avait un certain besoin de se réorganiser, de travailler d'une meilleure façon, etc. Il y avait besoin de réorganiser l'espace ici. Donc en fait, cet aménagement dans la salle, que tout le monde appelle ici la maison Gubba, permet d'étendre la surface possible de bureaux et donc, à court terme, ça permet d'y placer le CCAS qui, dans sa structure actuelle de trois personnes, fonctionne très bien comme ça. Ça ne ferme pas la porte à des pistes différentes plus tard.

Mais là, on est vraiment sur un tout autre sujet. Je pense qu'on est en train de noyer le poisson.

Madame KERRAR :

Non, on ne noie rien, Laurent.

Monsieur le président :

Laisse-moi finir.

Madame KERRAR :

Pas de souci. Je t'en prie, c'est toi le chef.

Monsieur le Président :

On est en train d'essayer de refaire le match de ce qui s'est passé ces derniers mois pour mettre en valeur les choses. Du coup, j'ai peur qu'on risque d'atteindre peut-être le couvre-feu à nouveau ce soir, parce qu'il y a aussi beaucoup de choses qui ont été faites par tous les adjoints.

Madame KERRAR :

Je ne dénigre aucun adjoint, Laurent. Je voulais défendre le seul et unique sujet que je pouvais faire.

Monsieur le Président :

Le bilan et le travail sont là. Le problème, c'est le mode de fonctionnement.

Madame KERRAR :

Non, je n'ai dénigré personne. Ou alors, si j'ai dénigré quelqu'un, je m'en excuse. Je parlais du CCAS, Annie, je ne pense pas t'avoir dénigré. Le seul dossier que je pouvais défendre, Laurent, c'est celui-ci puisque tu m'écartes des autres. Maggy Kerrar, elle vient d'une cité. Ça fait un peu tache dans une société de bobos. Je le revendique : je viens d'une cité. Mais j'ai des valeurs aussi. Si tu l'acceptes, je vais passer la parole à monsieur Zaïr.

Monsieur le Président :

Madame Bauduin, la prochaine fois, on va vous demander de sortir. La prochaine fois, on vous demandera de sortir. Il n'y aura pas de prochaine fois.

Je prends à témoin, la plupart de nos réunions sont devenues comme ça ces derniers temps.

On ne peut pas travailler de cette façon-là.

Monsieur ZAÏR :

Merci de me donner la parole.

Du coup, j'avais préparé pas mal de choses pour valoriser quand même le travail de Karim parce que, en gros, on est ici pour savoir si oui ou non, Karim mérite — je ne sais pas si c'est un mérite — de rester dans la majorité municipale ou pas.

Je vais faire juste trois remarques parce que je ne vais pas énumérer tout ce qu'il a fait. On sait très bien ce qu'il a fait. Il est très bon dans plein de domaines. Il a des défauts et des qualités, mais comme tout le monde, comme tout le monde.

Par contre, juste une chose. Au niveau de la piscine, quand elle a été inondée, j'y étais, bien sûr, en tant qu'adjoint aux travaux, le maire y était, Karim y était, monsieur Delporte y est

passé, par contre, j'ai malgré tout regretté le fait que les autres adjoints n'y soient pas allés. Donc pour moi, il va falloir, après, parce qu'il y a des choses qui vont se passer, avoir quand même un visu sur cette piscine pour ne pas qu'elle se ferme, tout simplement. C'était ma première remarque.

Aujourd'hui, Karim, si jamais on parle de Karim, il n'y a pas de Cité Educative. On parle de Cité Educative malgré tout. Karim, la Cité Educative, c'est quand même lui qui l'a amenée. Il a été voir Chéreau, le maire de Douai, pour pouvoir, justement, être rattaché à ce projet. C'est une véritable opportunité pour notre ville, nos enfants, notre jeunesse.

Par contre, on n'a jamais remercié Karim là-dessus. Ce qu'il a fait, il a amené le dossier, on l'a donné à l'adjointe aux écoles. Par contre, il s'en est détaché complètement.

Aujourd'hui, je vais juste vous dire une chose qui est simple : si le vote est défavorable pour Karim Bachiri, je démissionne de mes fonctions d'Adjoint aux Travaux, de membre du Comité Technique, de membre du Comité National d'Action Sociale, ainsi que la Présidente du CHSCT, comme Sébastien, je suppose, Laurence et Ophélie. J'en suis désolé.

Malgré tout, comme tout le monde remercie Karim, et moi, vraiment, je le remercie, parce que... voilà. Après derrière, c'est vous, les adjoints, qui allez avoir quand même la lourde responsabilité, pas de voter pour moi ou contre moi, mais surtout de voter contre Karim.

J'en suis désolé, mais complètement désolé. Et en même temps, comme ça tourne un peu en pugilat, vous allez vous dire : "Les gentils sont là, les méchants sont là". Je pense que Karim fait son taf. Certes, avec sa verve. Il a de la vergogne. Tant mieux, parce que si nous... Je peux vous dire, on reste statique, complètement statique. Je vous le dis, voilà, je vous le dis, c'est tout, et j'en suis désolé.

#### Monsieur le Président :

Alors, Monsieur Zaïr, deux choses :

Sur les Cités Educatives, c'est un bon exemple.

Soit c'est faux, moi c'est ce que je pense. La proposition, elle n'est pas arrivée de monsieur Bachiri et madame Margonelli. C'est une demande qui est venue directement auprès de monsieur Chéreau directement à mon intention.

Si c'est vrai que la suggestion, le travail de fond, vient de monsieur Bachiri, il ne m'en a même pas parlé. Donc ça prouve bien ce que je disais tout à l'heure, c'est vrai.

Sur ta démission, Mohamed, je ne la souhaite pas. Je te l'ai dit ces derniers mois à plusieurs reprises, je voyais qu'on risquait d'en arriver là. Ça a été un élément qui a pesé dans la balance parce que tu fais un excellent travail. Je l'ai dit et je le redis publiquement. Tu es apprécié par le personnel, tu es apprécié par l'intégralité de l'équipe ici, municipale, malgré les divisions qu'on a sur le sujet de monsieur Bachiri et tu n'es pas obligé de lier ton sort à lui.

Les Waziérois ont besoin de toi. Ce que tu as fait sur Malbuisson, ce que tu as fait sur la piscine et tout ce que tu fais au quotidien, encore une fois, de par tes compétences techniques, professionnelles, est vraiment unanimement reconnu, donc c'est une erreur, c'est dommage. C'était un risque que je prenais, effectivement, en déclenchant cette situation, mais je ne la souhaite pas. Je suis prêt, même, à demander au Sous-Préfet de la refuser puisque c'est à lui que tu dois l'écrire pour l'acter si tu vas dans cette voie-là, je voulais le préciser.

Est-ce qu'il y a encore une demande d'intervention ? Monsieur Cinquemani.

#### Monsieur CINQUEMANI :

Merci Monsieur le Maire.

Ce sera un peu plus long que monsieur Zaïr, mais je vous promets que votre patience sera récompensée.

Une réunion de lancement a été organisée avec la sous-préfecture et le bailleur social



concernant la situation du quartier du Vivier. Monsieur le maire a tenu à ce que Karim y soit. À cette réunion, nous avons obtenu des avancées sur la déconstruction de deux tours de la rue de la Paix et celle de la cité Dincq.

Constatant la recrudescence des violences dans le quartier du Vivier, Karim et moi-même, chargés de la vie des quartiers, avons décidé d'associer nos forces. Constatant qu'une action punitive et d'une grande violence avait été commise par des jeunes du quartier Gayant de Douai contre nos jeunes Waziérois du quartier du Vivier et que quatre jeunes Waziérois avaient été agressés et blessés, le premier à réagir, c'est Karim. Il s'agissait d'éviter un scénario dramatique, comme quelques jours auparavant, en région parisienne, où un jeune homme est décédé après une rixe au couteau.

Nous avons donc organisé une réunion en mairie avec le maire et quelques élus pour expliquer les actions que l'on devait porter sur ce quartier :

- reprise du dialogue avec le centre social, acteur majeur de la ville,
- puis réflexion sur le logement et comment le bailleur social pouvait nous y accompagner. Approbation du maire.

Là où le maire n'ose pas s'aventurer, Karim et moi sommes allés rencontrer des habitants du Vivier pour échanger avec eux et comprendre leurs besoins.

Dans la foulée, nous apprenons qu'une réunion sur la rixe s'est déroulée au Commissariat de Police de Douai avec une délégation douaisienne portée par son maire, monsieur Frédéric Chéreau.

Pour Waziers étaient seuls présents monsieur Laurent Desmons et monsieur Rémy Moreaux.

En aucun cas, nous n'avons été avertis ni invités à y participer. Étrange.

D'ailleurs, monsieur le Maire, nos questions sur ces échanges sont toujours restées sans réponse. Vous avez également organisé une réunion en mairie avec le bailleur social, organisée et accompagnée de votre Adjointe au Logement, madame Frasca. Réunion à laquelle Karim et moi n'étions pas conviés.

Sur ce sujet, nous avons dû entreprendre nous-mêmes les démarches de rencontre avec le bailleur. Karim a obtenu des responsables de la Norévie que les parties communes des HLM soient rénovées entièrement et réalisées par un chantier d'insertion local. Le bailleur s'est engagé à recruter des jeunes du quartier pour qu'ils participent à sa rénovation.

Joli coup, Karim.

Suite à cela, la Norévie vous a contacté pour la mise en place du projet et vous vous êtes empressé d'en transférer l'organisation au centre social sans nous en informer.

Nous avons eu, sur ce sujet, le sentiment de lutter contre vents et marées. Nous avons apporté des solutions concrètes qui répondent aux besoins des habitants.

Nous avons écrit une proposition de mise en place d'un conseil participatif de la jeunesse. En retour, nous sommes face à un maire qui fait de la rétention d'information, qui n'associe pas tous les acteurs autour de la table.

On se demande s'il y a vraiment une volonté du maire de répondre aux besoins des habitants du Vivier et de nos jeunes.

Concernant le local place Bordeu, conformément à notre programme et face à une forte demande de la population, après plusieurs échanges sur la possibilité d'y faire revivre une activité commerciale, nous avons pris la décision de préempter le bâtiment pour l'acquisition et de nous associer à Douais Agglo pour un prêt finançant les travaux. Nous nous réjouissons toujours de cette initiative.

Nous avons rencontré plusieurs professionnels intéressés en mairie. Nous avons reçu l'enseigne Casino et nous avons reçu l'enseigne Match, qui n'ont rien donné. La marque Match, par exemple, n'était pas favorable à s'installer dans des bâtiments rénovés, mais préfère des constructions neuves.

Mais un projet sort du lot quand même, celui de professionnels franchisés, appuyés par une

grosse enseigne fortement implantée en Île-de-France et aux capacités financières solides. Nous les avons aussi rencontrés en mairie.

Ces commerçants, il faut l'avouer, c'est Karim qui nous a permis d'entrer en contact avec eux. C'est Karim qui est venu nous prêter main-forte pour vendre le projet. C'est Karim qui les a rassurés, car ils souhaitent faire eux-mêmes l'acquisition du bâtiment, ce qui nous permet également de soulager les finances de la ville au plus vite.

Et d'ailleurs, merci, Karim, pour ton soutien sans faille sur ce dossier.

A contrario, quand j'échange avec le maire sur le sujet, qui connaît toutes les propositions, il me demande de rappeler Match.

Autre point marquant, et dernier, concernant la piscine municipale : le samedi 10 avril, lors d'une réunion en mairie concernant les futurs travaux d'aménagement de la ville, portés par Sébastien Ferenz, j'ai été témoin du fait que Karim vous a interpellé sur l'état général de la piscine suite à la visite de l'expert mandaté par l'assurance dans le cadre de sa réfection. Karim vous a indiqué qu'il était impératif d'y engager les frais nécessaires pour sa réouverture, car il était primordial que nos enfants retrouvent une piscine municipale fonctionnelle dès juillet, primordial de sortir nos clubs de natation de la panade. Vous avez répondu : "Est-ce qu'il est nécessaire d'y engouffrer 300 000 euros de l'assurance ? Nous pouvons faire l'économie de 500 000 euros sur le budget." Stupéfait par votre réponse, Karim vous a répondu qu'il était inconcevable de la laisser fermée, qu'elle était, comme mentionnée dans notre programme, l'un des trois marqueurs ADN de la ville et chère aux yeux des Wazierois, et que ce serait une erreur de ne pas la rouvrir.

Visiblement, vous n'êtes pas sur la même longueur d'onde.

Dix mois après, l'ADN de Waziers est déjà bafoué. Ce n'est pas ce qu'on a promis aux Wazierois. À ce sujet, comme bon nombre de nos administrés, j'en suis sûr, je soutiens la position de Karim. Pour terminer, si le vote est défavorable à Karim, je démissionnerai de mes fonctions de Délégué au Commerce et à la Vie de Quartier, de membre du CHSCT et du Comité Technique, mais resterai Conseiller Municipal.

Karim, au nom des Wazierois, je te remercie pour tout ce que tu as fait. Je repasse la parole à madame (inaudible) si vous le permettez.

Monsieur le Président :

Je vais répondre à quelques éléments, Sébastien, ou Monsieur Cinquemani, comme tu veux.

Je vais faire un peu dans le désordre.

Sur la piscine, je vais commencer par ça. Honnêtement, sur une réunion de travail, qu'on ne puisse pas, dans une équipe majoritaire, se poser la question de se dire : on a 300 000 euros qui devraient être remboursés par l'assurance pour rénover du matériel, qu'on ne puisse pas se poser la question — et j'aurais aimé la poser à l'ensemble du conseil municipal, on le fera — de voir si, avec une piscine qui a 50 ans, ce n'est pas le moment, aussi, d'envisager un autre projet.

L'idée, c'est : on a une piscine à Waziers, tous les jeunes de la ville y apprennent à nager. Ça, il est hors de question de le remettre en question, mais une piscine ne peut pas vivre 60, 70, 80 ans. Donc c'était normal, pour moi, de l'aborder dans une réunion interne.

Tu le sors publiquement comme ça. Je vois bien le message. C'est un savonnage public, on y reviendra.

Sur le local Bordeu, super Karim. De toute façon, c'est un peu ce qui ressort ici. Super Karim, c'est toujours lui qui trouve les bons tuyaux. Je suis d'accord que c'est un très bon élément pour aller chercher des informations, etc. Ce que je dis depuis le départ, c'est que ça nous pose beaucoup de problèmes de coordination parce que l'information ne circule pas bien.

Sur ce local, d'ailleurs, je tiens à dire aussi que l'acte a été signé jeudi. Je suis allé à Lisieux. On a enfin les clés. On l'avait d'ailleurs visité, Sébastien, lundi. Une visite Veritas avait montré qu'il n'y avait pas de problèmes particuliers.

Sur la réunion sur le quartier du Vivier, il n'y a pas eu de réunion avec des élus Douaisiens et Waziers. Il y a eu plusieurs choses, et je pense que tu mélanges les choses : il y a eu une demande du commissariat d'organiser ce qui s'appelle une GPO, un groupe pluripartenaire opérationnel, quelque chose comme ça, où il y a les acteurs sociaux, donc le centre social, pour le citer, à Waziers, les représentants de la ville, la police et le bailleur. Donc deux personnes pour chaque instance. J'y suis allé avec Rémy Moreaux, délégué à la sécurité, puisqu'on était à parler des suites de la rixe, effectivement. Donc voilà, c'était une information.

Monsieur CINQUEMANI :

Je voulais préciser que je n'ai pas eu de retour, donc c'est peut-être pour ça que j'étais dans l'erreur, parce que je n'ai pas eu de retour.

Monsieur le Président :

Je sais que le lendemain, Douai a eu une autre réunion du même genre.

C'est dommage, parce que j'aurais trouvé que Douai et Waziers auraient pu se retrouver dans le même bureau au même moment pour parler puisque c'était entre la résidence Gayant et le Vivier. Mais je vais répondre sur ce point-là puisque finalement, on parle beaucoup du travail, etc., c'est pour mieux masquer quelque chose. À chaque fois qu'on parle — monsieur Michon l'avait fait un jour — de transactions, de promesses, ça, on n'en parle pas.

Ce qui s'est passé depuis, ce sont ces histoires de promesses au Vivier. Ce qui est ressenti, ce que j'apprends au fur et à mesure, et le 14 avril, la veille où j'ai signé l'arrêté, pour moi c'était la goutte d'eau, c'est quand ce jeune arrive et qu'on comprend que beaucoup de choses qui se sont passées depuis un certain temps, c'est, en fait, pour répondre à des promesses qui ont été faites ces derniers mois, eh bien ça faussait complètement le débat. Et les pochettes qu'on est venu amener à madame Frasca, à moi, sur des demandes de logements qui ont été faites — Sébastien, c'est toi qui les as amenées dans le bureau — je n'ai pas promis ça aux électeurs et j'ai dû subir ça. Je ne veux plus le subir maintenant. Et c'est aussi pour ça que sur les problématiques du Vivier, je n'ai plus souhaité vous associer directement puisque la confiance était complètement rompue sur ce sujet-là.

Dernière chose, sur le CHSCT, puisque tu l'as évoqué, c'est facile, ça serait élégant de dire maintenant que tu veux partir, puisque je vous ai demandé à toi et à madame Poulain de quitter ces instances pour des problèmes de conflit d'intérêts puisque vous avez signé une charte, et je considère que, indirectement, vous avez un intérêt là-dessus et que ça rend la situation très malsaine. J'aurais préféré ne pas l'évoquer publiquement, mais puisque ça a été déjà fait en CHSCT, tout le monde est au courant.

Est-ce qu'il y a une autre intervention ? Monsieur Moreaux.

Monsieur MOREAUX :

Monsieur Bachiri, Mesdames, Messieurs, ça va être très court.

Si nous nous retrouvons tous aujourd'hui, c'est qu'un malaise règne au sein de l'équipe municipale. Ce fait n'est pas dû à monsieur Desmons. Ce sentiment de malaise, non pas par rapport à plusieurs personnes, concerne monsieur Bachiri.

Monsieur Bachiri, Karim, vous avez une Commission Événementiel fantastique que vous menez de main de maître, félicitations. Mais à l'inverse, vous vous immiscez dans les autres commissions et quand quelqu'un vous tient tête, vous ne le supportez pas. Vous avez des regards durs, des oppositions systématiques, des paroles qui en disent long. Vous refusez

la hiérarchie. Le maire, c'est monsieur Desmons.

De nombreux Adjoints, Adjoints Délégués et Conseillers n'en peuvent plus et c'est ce qui amène cette réunion du conseil municipal.

J'en suis désolé. Mais quand il y a un conflit qui perdure, monsieur Desmons a eu plusieurs réunions avec vous à ce sujet, on ne peut pas continuer indéfiniment.

Je regrette vraiment. Nous regrettons cet état de choses.

Quelques personnes vous ont rejoint, tout le monde l'a entendu, mais le vote final en décidera, tout simplement.

Monsieur le Président :

Monsieur Zaïr ?

Monsieur ZAÏR :

Quand on dit que Karim s'immisce dans les commissions, il faut me dire lesquelles ? Juste lesquelles ?

Ça, c'est ma question.

Ensuite, je vais revenir à la piscine. Je vais vous donner une information, quand même, sur la piscine. Tous les pilastres intérieurs de la piscine sont en bon état ou alors, pour les rénover, il n'y aura pas grand-chose à faire. Il faut savoir aussi qu'il y a pas mal d'aides, justement, pour pouvoir faire des travaux sur des piscines. Et là, je vous invite, monsieur le Maire, à aller chercher ces aides pour justement que cette piscine, on puisse la pérenniser. Parce que, malgré tout, ça reste un des joyaux de la mairie de Waziers.

Honnêtement, je la voyais de loin, comme ça... j'y ai appris à nager. Donc, toute ma jeunesse, je l'ai passée là-bas.

En y allant et en étant au chevet de cette piscine, j'ai retrouvé un peu de ma jeunesse. Et donc je vous dis, là-dessus, on sera vigilant si on n'est plus aux commandes pour qu'elle soit pérennisée.

Monsieur le Président :

Madame Poulain ?

Madame POULAIN :

Ce que je voudrais dire, c'est que — et là, je m'adresse aux 23 — pendant la campagne, vous connaissez Karim, c'était un véritable atout à l'époque pour la campagne municipale, et que Karim donne les idées et amène les solutions, ça ne vous a pas dérangé.

Par contre, et aujourd'hui, on fait son procès, parce que Laurent, toi, oui, tu as la place du maire. Donc oui, c'est toi qui décides. Mais c'est bien une décision, une mesure individuelle que tu prends aujourd'hui et ça, je le regrette.

Moi, ce que je regrette aujourd'hui aussi, c'est qu'on avait fait lors de la campagne un formidable travail à 23, tous ensemble, coordonné. Et que petit à petit, depuis les élections, on ne peut plus discuter à 23, on ne peut plus donner ses idées, on ne peut plus échanger. Parce que systématiquement, quand on ne rentre pas dans le rang, on est mis au ban.

Ce que je voulais aussi montrer, c'est un petit peu les méthodes qu'on a subies parce que tu dis, Laurent, que Karim a des méthodes qui amènent des dysfonctionnements, moi, il y a aussi des choses que je ne comprends pas dans le fonctionnement de la mairie aujourd'hui, tel que tu le proposes et tu le mets en œuvre.

Je vais donner juste un élément concret : c'est Jocelyne qui a travaillé comme une damnée sur le budget. Elle y a passé des jours entiers, des week-ends.

Madame CHARLET :

(inaudible)

Madame POULAIN :

Bah si, Jocelyne. À la dernière minute, Jocelyne, c'est Laurent qui t'a demandé de reprendre la main sur le budget parce qu'il voulait le reprendre tout seul. C'est ça le fonctionnement, aujourd'hui : c'est Laurent qui décide seul.

Alors si vous décidez de le suivre, c'est très bien, mais ce n'est pas comme ça qu'on a travaillé. Ce n'est pas comme ça qu'on a mené notre campagne.

Monsieur le Président :

Alors là, vraiment, soit, vous viviez chez Jocelyne, puis vous avez une information qu'on n'a pas eue. Elle a travaillé énormément, elle a vu beaucoup de monde, etc. Et on est vraiment tombés d'accord tous les deux de procéder de cette façon-là.

Madame POULAIN :

C'est faux.

Monsieur le Président :

Et la façon dont les réunions se sont passées, en interne, pour travailler sur le budget a bien montré que, de toute façon, il y avait une opposition qui se montait là. Aucune bienveillance, la suspicion. Et j'ai compris aussi que la confiance était perdue du côté de monsieur Bachiri, où il se demandait si on ne lui avait pas sucré son budget, etc. On est arrivé sur des scénarios hallucinants, donc il était temps de clarifier les choses, ce qu'on est en train de faire ici.

Je voudrais aussi dire que ce n'est pas à 23 qu'on a fait la campagne, c'est à 40, 45. Et je peux vous dire que les gens derrière, ils sont très déçus, aussi, de la façon dont ça se passe et j'espère, en fonction de la recomposition qui se fera, qu'on pourra retravailler avec eux parce que petit à petit, ils ont été mis de côté et ce n'est pas à cause de moi.

Madame POULAIN :

Il n'y a pas qu'eux qui ont été mis de côté.

Monsieur le Président :

Oui. Sur le tournant, sur la campagne, effectivement, c'est tout autre chose. Moi, j'ai une cohésion de groupe, aussi, à tenir et je sais que — monsieur Michon, ça sera de bonne guerre, pourra sans doute le dire —, effectivement, il y a des choses qui reviennent en boomerang après.

C'est facile de mener un groupe à six, sept, entre guillemets, dans une opposition ou dans une commission. Essayer de conforter les 23, une majorité, du monde, etc., c'est beaucoup plus compliqué. Il faut faire des choix, il faut écouter. Je vais expliquer quelques éléments après sur ça, qui vont peut-être aussi vous donner un petit peu de lumière. Ce n'est pas si simple et on ne peut pas répliquer à l'ensemble d'un conseil municipal des méthodes qui fonctionnent très bien à cinq, six ou sept.

Et c'est exactement ce que je reproche à la façon de travailler de monsieur Bachiri.

Est-ce qu'il y a encore une intervention ?

Monsieur Michon, allez-y.

Monsieur MICHON :

Oui, tout d'abord, j'apprends plein de choses, c'est instructif. J'ai ouvert tout grand mes oreilles. On a tous ensemble pris un certain nombre de notes. C'est intéressant.

Vous comprenez bien, monsieur le Maire, que je ne vais pas rentrer dans le détail de ce que je viens d'entendre, même si je pourrais quand même tirer la sonnette d'alarme en disant : "Attention, n'en dites pas trop par rapport à monsieur Bachiri, n'employez pas des arguments, comme dirait l'autre, qui ne sont pas tout à fait justes.

Je ne vais en prendre qu'un seul : quand j'entends monsieur Cinquemani dire : "Nous avons obtenu du bailleur social qu'on réfléchisse à la démolition de deux barres à la rue de la Paix et à celle de la Cité Dincq", je rappelle quand même à monsieur Cinquemani que la démolition de la barre de la Cité Dincq a été signée, déjà, avant mon départ et que les négociations avec Norvège étaient en cours pour la rue de la Paix. J'ai d'ailleurs eu l'occasion à une réunion sociale, madame Charlet était là, de l'expliquer dans le détail.

Alors je pourrais reprendre un certain nombre d'interventions, comme ça, pour rappeler qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César. C'est toujours très important.

Mais je voudrais vous dire également cet après-midi, je n'irai pas plus loin là-dessus, j'y reviendrai à d'autres moments, à d'autres réunions.

Mais je voulais simplement dire que c'est une situation que j'ai parfaitement connue. Et je dois vous dire qu'elle ne me réjouit pas du tout, contrairement à ce qu'on pourrait penser. On pourrait penser que, par retour de bâton, je pourrais me réjouir de ce qui arrive aujourd'hui. Pas du tout.

Je vais simplement vous dire, monsieur le Maire, comme vous l'avez dit le 9 novembre 2017 : "C'est votre cuisine interne, si cela vous permet de mieux travailler, c'est très bien."

Je pourrais aussi ajouter que, effectivement, toujours en vous paraphrasant, "le bricolage, ça ne fait pas une ligne de travail politique" et on en a encore aujourd'hui parfaitement la preuve.

Tout petit retour en arrière, avant d'aller plus loin par rapport à tout ce que je viens d'entendre et aux allusions qui ont été faites, parce que dans ce débat, il y a eu des choses dites franchement, puis il y a eu quelques allusions.

Sur ces allusions, je me permets de vous renvoyer les uns et les autres aux PV de deux conseils municipaux : à celui du jeudi 17 septembre et à celui du vendredi 18 décembre, et de lire les interventions de monsieur Bachiri. C'est instructif. C'est un petit rappel pour votre culture personnelle.

Alors, je disais que, avant tout, nous pensons, nous, d'abord à la Ville, aux Waziéroises et aux Waziéris, dont une partie avait déjà été déçue d'être abandonnée par monsieur Bansch. Et aujourd'hui, une autre partie, ou la même, sera certainement également déçue du déchirement de votre équipe parce que ça va marquer dans l'image de notre ville. D'ailleurs, ça me fait penser que l'un des objectifs de votre campagne et de votre mandature, c'était de faire rayonner Waziers dans le Douaisis.

Ça prend quand même un coup dans la figure. Enfin, il y a du temps pour rectifier le tir, comme dirait l'autre.

En ce qui nous concerne, nous allons nous abstenir sur la décision qui est à prendre et, bien évidemment, vous laisser prendre votre décision, en toute responsabilité, à 23. Ce n'est pas à nous de prendre position dans ce débat.

Nous vous rappelons quand même que depuis le début du mandat, nous réclamons d'être tout simplement respectés pour que nous puissions jouer pleinement notre rôle dans le débat démocratique.

Nos positions, d'ailleurs, depuis le début du mandat, on l'a encore montré lors du vote du budget, montrent que, nous sommes constructifs et que seuls les intérêts de notre population nous guident, et nous continuerons à le faire. Après le débat que je viens d'entendre, après tout ce que je viens d'entendre, on est sûrs que la situation d'aujourd'hui va vous amener à réfléchir à la conduite à tenir pour la suite de votre mandature, pour qu'elle se passe dans de tout autres conditions.

Nous n'avons que ça à dire ce soir, ce matin.

Monsieur le Président :

Merci pour cette intervention.

Alors, vous l'avez vu dans vos documents, en principe, c'est un scrutin public.

Monsieur BACHIRI :

Monsieur le maire, je demande la parole.

Monsieur le Président :

Monsieur Bachiri a la parole.

Monsieur BACHIRI :

Merci.

Alors, vous avez entendu des choses.

Tout d'abord, je voudrais remercier les personnes qui ont pris la parole.

Il y a une chose que je voudrais quand même dire à mon propos, c'est que moi, je n'ai appelé aucun élu autour de cette table dès lors où tu as pris ta décision.

Les personnes qui ont décidé de me rejoindre, par le travail que j'avais accompli, l'ont fait naturellement. Je n'ai appelé aucune personne d'entre vous, ici.

Pour les personnes qui vont prendre, certainement, une décision contre moi, je n'ai vendu rien du tout, à qui que ce soit. Je pense avoir échangé avec certaines personnes, mais en direct. Je n'ai appelé personne.

Mais quand même, puisqu'on est avant ce vote, il y a des choses qu'il faut dire.

Quand vous dites : "On n'est pas alignés." Quand Rémy, tu dis : "Il n'est pas d'accord." Je peux t'inviter, avec tout le respect que je te dois, puisque je suis plus jeune que toi, mais quand on a des convictions fortes, il faut les défendre. Et j'en ai.

Moi, je ne suis pas à la recherche d'une écharpe ou d'une clé. Je suis simplement à la recherche du bien-être de nos Wazierois.

Pour que la situation soit bien claire, je vais vous refaire rapidement l'historique de la liste VIA Waziers.

En 2014, les Wazierois ont eu le choix entre une liste communiste, portée par Jacques Michon.

Une liste divers gauche portée par Frédéric Mania et moi-même, et une liste divers droite portée par Laurent Desmons.

C'est le PC qui l'a emporté malgré la fusion des deux listes divers gauche et divers droite.

Ces deux listes ont fusionné dans quelles conditions ? Sur la base d'un programme, un programme qu'on a amélioré de 2014 à 2020.

C'est pendant ces années que j'ai veillé à ce que ce programme soit de gauche en mettant en avant les services publics, l'habitant avant tout, la solidarité, l'éducation. C'est ce qui a donné ce programme, plutôt de gauche, en 2020.

Et c'est juste après les élections que monsieur Desmons a dévoilé son jeu.

Désormais, pour pouvoir mettre en œuvre la politique de droite, il fallait se débarrasser de moi. Mais en faisant ça, ce n'est pas moi qu'on attaque, ce sont toutes nos actions de gauche du programme pour lesquelles les habitants ont voté.

Monsieur Desmons, je tiens à dire que je vous ai toujours été fidèle depuis notre arrivée. Je suis un homme de convictions, ceux qui me connaissent le savent.

Vous saviez qui j'étais quand nous avons décidé de joindre nos forces dans l'intérêt des Wazierois. Oui, je dis les choses franchement et clairement, mais dans un seul but : faire avancer les choses et les dossiers.

En 2019, alors que j'étais élu d'opposition, on se retrouve, au McDo, avec un groupe de personnes, pour échanger. Il y a toi, Laurent, il y a Maggy. Je suis interpellé par la fille d'une dame qui réside rue de la Paix, qui me dit qu'elle n'est pas accompagnée dans sa démarche

de logement. J'ai pris rendez-vous avec la fille de cette dame, accompagné d'un avocat. Elle a pu nous expliquer les grandes difficultés de santé rencontrées par sa maman et nous avons pu constater l'état du logement.

Nous avons donc mis en demeure la direction de Norévie qui s'est finalement saisie du dossier et a reloué cette dame. J'étais déjà comme ça en 2019. Je n'ai pas changé en 2021. Vous, par contre, vous trahissez aujourd'hui tous les électeurs de gauche qui ont pu croire à plus de justice sociale, plus d'emplois, plus d'aides et plus d'écoute, même auprès des agents de la mairie.

Aujourd'hui, les masques tombent.

La piscine a été le sujet de trop. C'était le coup de grâce. Et j'ai dit ce que je pensais.

Je me suis mis dans une équipe pour laquelle je savais qu'on allait voter pour un maire. Il n'était pas question, pour moi, d'avoir un berger devant moi et être un mouton.

La piscine a été le sujet de trop. C'était le coup de grâce, comme je viens de le dire et j'ai dit ce que je pensais.

C'est comme le Centre Social. Si je n'étais pas intervenu avec force, il y avait Jocelyne, il y avait Rémy, il y avait toi, Laurent, il y avait Sébastien, c'étaient 50 000 euros qu'on voulait leur retirer. Je vous ai mis en alerte sur le fait que 50 000 euros, dans une année qui est la nôtre, n'étaient pas entendables parce qu'ils n'auraient pas la possibilité de faire les ACM, puisque nous avons pris la décision de ne pas reproduire les mêmes actions que l'an passé. Et même le 8 avril, on met au vote un budget provisoire pour le Centre Social.

Monsieur Desmons, vous êtes un homme profondément de droite et ceux qui vous sont fidèles sont aussi de droite.

Or, notre ville a besoin de la gauche, d'idées de gauche, solidaires.

Ce qui va vous rester, si vous m'évincez, et tous ceux qui me suivront, c'est la droite locale, celle qui ment à la population, ceux qui voulaient seulement se faire une place à la mairie pour pouvoir porter l'écharpe.

Monsieur Desmons me voit comme une menace. Alors, je vais dire ici, en conseil municipal et devant les Waziérois, ce que j'ai dit 10 000 fois à tous les élus du groupe et je crois 100 000 fois à monsieur Desmons, je ne veux pas la place de maire. Je crois que je te l'ai suffisamment dit.

Je vais maintenant m'adresser aux membres du conseil municipal.

Aujourd'hui, si vous votez pour mon exclusion, vous excluez aussi les neuf personnes qui me soutiennent. Qui sont les personnes les plus productives, pardon de vous le dire. Vous allez vous retrouver à 14. C'est comme ça que ça risque de faire dans le vote.

Je voulais rappeler que les tensions avec monsieur Desmons ne datent pas d'hier. Elles n'existent pas depuis le 8 avril. C'est monsieur Desmons qui attend le 8 avril que le budget soit voté. Moins d'un an après notre élection, pour dévoiler son jeu, parce que, quand monsieur Desmons était dans l'opposition, les idées de gauche lui étaient supportables. Une fois maire, c'est devenu insupportable. C'est donc juste une façade pour arriver au pouvoir.

Si vous excluez un groupe de neuf personnes, vous allez vous retrouver avec 15 personnes dans l'opposition. Vous n'aurez plus la majorité. Vous allez vous sanctionner vous-même.

Aujourd'hui, je vous dis tranquillement un an à l'avance, votre budget 2021 a intérêt à être de gauche, social, humain, car c'est seulement à ce titre que nous le voterons.

En fonction du vote, il vous appartiendra de prendre vos responsabilités, car la gestion de la ville sera devenue impossible. Vous devrez retourner aux urnes pour avoir un mandat franc, mais il faudra le faire avec votre étiquette de droite. Soyez courageux une fois dans votre vie.

Quelle que soit l'issue du vote, et dans l'intérêt des Waziérois, nous continuerons à défendre nos convictions à chaque conseil municipal.

Mes chers collègues, membres du conseil municipal, vous allez voter. J'invite votre conscience à faire le bon choix. Pas pour le maire, pas pour son directeur de cabinet, mais



dans le seul et unique intérêt de votre ville.

Bon vote à toutes et tous.

Merci de votre écoute.

Monsieur le Président :

Monsieur Michon, allez-y. Je vais répondre également.

Monsieur MICHON :

Avant que vous ne répondiez, je me permets de nouveau d'insister, et de vous renvoyer aux deux PV des conseils municipaux dont j'ai parlé tout à l'heure, par rapport aux déclarations qu'a faites monsieur Bachiri ce jour-là et la déclaration qu'il fait aujourd'hui. Ça me paraît très instructif. Merci.

Monsieur le Président :

Monsieur Zaïr, allez-y. On ne pourra pas dire que je ne suis pas démocrate, c'est peut-être ce qui me perdra.

Monsieur ZAÏR :

Monsieur Michon, c'était juste pour vous répondre.

En fin de compte, vous votez neutre et vous forcez les autres personnes... Ils vont se rapporter aux deux comptes rendus.

Par contre, si vous voulez voter pour que Karim soit exclu du groupe, il n'y a pas de problème. Vous pouvez aller dire oui directement, et puis on n'en parle plus.

Monsieur MICHON :

Monsieur Zaïr, de ce point de vue-là, excusez-moi, je n'ai pas besoin de leçons.

Nous nous sommes exprimés clairement, nous allons nous abstenir vous laisser décider entre vous. Ce que vous avez fait, ce que les élus

Monsieur ZAÏR :

Non, mais si vous voulez faire partie de la majorité, vous (inaudible), et on n'en parle plus.

Monsieur MICHON :

Attendez. Ne me coupez pas la parole. Ayez au moins la politesse d'écouter jusqu'au bout ce que j'ai à vous dire, Monsieur Zaïr.

Monsieur ZAÏR :

Non mais ok.

Par contre, je vous dis une chose...

Monsieur MICHON :

Mais enfin, ce n'est pas possible !

Monsieur ZAÏR :

Je vous dis une chose, Monsieur. C'est-à-dire que là, vous...

Monsieur MICHON :

Mais je ne suis pas étonné de ce que dit monsieur le Maire. Vous ne savez pas écouter jusqu'au bout une intervention, calmement.

Alors, je précise : notre position est très claire, Monsieur Zaïr, nous allons nous abstenir sur ce vote.

Monsieur ZAÏR :

Mais votez oui, je vous dis, votez oui et on n'en parle plus, c'est bon. Vous pouvez entrer dans la majorité si vous voulez, il n'y a aucun problème.

Monsieur le Président :

On va avancer.

Monsieur MICHON :

Ce qui vous arrive, Monsieur Zaïr, est totalement de votre faute. C'est pour ça que je vous renvoie aux deux déclarations qu'a faites monsieur Bachiri.

Parce que la réalité, c'est celle-là en politique. Quand on fait une déclaration quelque part, quand on insiste, elle est actée, elle est noir sur blanc. Donc je pense que c'est instructif de les relire.

Je sais que ça ne changera rien, aujourd'hui, au vote qui va avoir lieu puisque vous ne l'avez pas sous les yeux, le compte rendu. Vous ne l'avez pas sous les yeux dont vous n'allez pas le lire, et ça ne va pas influencer le vote.

Mais après coup, ça va vous rappeler quand même un certain nombre de choses et ça vous montrera qu'en politique, oui, il y a des choses auxquelles il faut faire attention quand on parle.

Monsieur le Président :

Alors, je voudrais répondre aux quelques éléments qui ont été donnés par monsieur Bachiri. Déjà, parler du courage : "courageux pour une fois dans sa vie", bah voilà, je pense que ça résume assez bien l'état d'esprit qu'on a à subir régulièrement. À chaque réunion, il faut mettre ses couilles sur la table.

Si on est là ce matin pour en discuter, je pense que c'est parce que je veux faire preuve de courage et permettre à la majorité municipale de travailler.

Je n'exclus personne. Je demande juste à constater le fait que la relation de travail avec monsieur Bachiri ne fonctionne pas. Il y a de l'affect ici. Il y a des gens qui ont, comme ils me l'ont dit récemment, ils doivent quelque chose à Karim, je ne me fais pas d'illusions, ils vont voter contre son retrait. Ça n'augure pas de ce qui pourra se passer après. On en reparlera après.

Sur le Centre Social, là, je vois bien, il y a vraiment des gens ici, je vais les regarder pour ne pas citer leurs noms, qui sont victimes d'un double ou triple discours de monsieur Bachiri là-dessus, depuis le début, et le jour où les masques vont tomber, ils vont être bien surpris. Sur la partie financement, je suis très à l'aise là-dessus effectivement, on a pu voir avec les dirigeants du centre social, ça s'est fait dans leur bureau, j'étais avec madame Charlet, il y avait monsieur Tibari et monsieur Rezgui, on a fait un audit très approfondi, comme je l'ai expliqué au dernier conseil municipal. Et effectivement, l'année 2020 apporte un surplus de trésorerie assez significatif. Donc, à un moment donné, en tant que conseiller municipal, qu'on puisse évoquer le fait de voir comment on travaille la feuille de route, surtout qu'on est sur une année charnière où on travaille pour le projet social l'an prochain, la partie financement, ça me paraît tout à fait normal et on voit bien ici, encore une fois, la future instrumentalisation du Centre Social qu'on veut éviter absolument, sur laquelle je lutte depuis le début et que monsieur Bachiri voudra reprendre à un moment donné, ce qui me paraît vraiment... si le ridicule tuait, je pense que celle-ci, elle pourrait faire mal.

Sur la politique de gauche, de droite, le programme, on l'a tous fait ensemble, on va le respecter. Il n'est ni de gauche ni de droite, il est équilibré, donc c'est parce que les élections Départementales arrivent sans doute bientôt, et donc ça arrange de présenter le groupe. Et du coup, je mets en garde ceux qui vont rejoindre ce groupe d'opposition, qui va

probablement se créer, on verra ce qui se passe, de l'instrumentalisation et de la manipulation dont ils pourront faire part là-dedans, et qu'ils ne se rendent pas forcément compte qu'ils sont dans le combat d'autres personnes et pas dans le combat des Wazierois. Alors, je reviens sur ma question sur le mode de scrutin, je redirai quelque chose avant le mode de scrutin.

Monsieur BACHIRI :  
Monsieur le maire.

Monsieur le Président :  
Est-ce que vous souhaitez qu'il soit... normalement, il est à main levée.  
Est-ce qu'il y a des oppositions là-dessus ?

Monsieur BACHIRI :  
Monsieur le maire.

Monsieur le Président :  
Monsieur Bachiri.

Monsieur BACHIRI :  
Juste une remarque, parce que vous avez dit, en préambule : "Vous n'étiez pas informé."  
Entre le 7 juillet et aujourd'hui, la semaine passée, 504 mails d'échanges entre vous et moi.  
504 mails d'échanges. Pour un homme qui n'est pas informé, ça fait quand même beaucoup de mail.

Monsieur le Président :  
Justement, quand on en est à travailler avec des mails, c'est qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne plus bien.  
Alors est-ce que des personnes s'opposent au fait que ce soit un scrutin public ?  
Donc, une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf.

Monsieur CINQUEMANI :  
Monsieur le maire, s'il vous plaît.

Monsieur le Président :  
Donc neuf personnes.

Monsieur CINQUEMANI :  
Si vous me donnez la parole dix secondes.  
Voilà, un vote à main levée peut influencer les votes, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Il ne faudrait pas que certaines personnes subissent la pression du vote à main levée.  
Il serait plus démocratique de voter à bulletin secret.  
Je vous demande de prendre exemple sur votre prédécesseur qui, lui, a toujours respecté la démocratie la plus totale dans ce genre de situation, ne soyez pas l'exception à la règle.  
Ne soyez pas l'exception à la règle.

Monsieur le Président :  
S'il vous plaît. Pour moi, il faut un tiers du conseil municipal qui le demande, c'est-à-dire dix personnes. S'il n'y a que neuf personnes qui le demandent, je ne vois pas pourquoi je

l'accepterais.

Je pense qu'au contraire, ça permet d'affirmer les choses. S'il y a des gens ici qui veulent s'affirmer par rapport à cette décision, ils le font. S'il y a des gens qui, suite à ton intervention et s'il y a une main de plus qui se lève, il n'y aura pas de souci, tout est prêt pour le vote à bulletin secret.

Alors, avant de passer au vote et ça va permettre aussi de répondre à quelque chose, je voudrais aussi resituer les choses dans leur contexte.

Pour aussi expliquer peut-être la temporalité des choses.

J'avais dit dès le départ publiquement qu'on ferait un point au bout d'un an.

Nous étions une équipe qui venait de démarrer. Nous avons fait une belle campagne, comme l'a rappelé madame Charlet, sans parler des années dans l'opposition et l'épreuve des premiers mois nous a permis, m'a permis de voir les trous dans la raquette des délégations. Les disponibilités réelles de chacun, les compétences émergées ou encore la motivation sur le long terme.

Donc ça m'a amené à discuter, depuis décembre, avec chaque conseiller, de voir les points de blocage et d'amélioration.

Alors bien sûr, ça ne va pas toujours assez vite pour tout le monde.

Je voudrais tirer un coup de chapeau à Fabrice Delporte, notre Adjoint aux Sports, qui n'est pas là ce matin, avec qui j'ai des échanges depuis plusieurs mois, de ma propre initiative, mais aussi de par des échanges avec des membres de la Commission des Sports, je pense notamment à madame Cordier, madame Dini, qui m'ont fait remonter des choses. madame Tabet, bien sûr, mais j'avais plus de discussions avec les autres, pardon. Son activité professionnelle lui prend beaucoup de temps. On a fait le constat réel de pistes d'amélioration dans sa commission. L'échange avec Fabrice a été constructif, franc, et il m'a proposé il y a quelques jours sa démission au poste d'adjoint, dans une démarche bienveillante, pour permettre une réorganisation, si je le souhaitais. C'est tout à son honneur. Elle n'a pas été envoyée au Sous-Préfet pour le moment et, bien sûr, j'attends aussi les résultats de la séance d'aujourd'hui pour éventuellement l'accepter et intégrer cette donnée dans la réorganisation qui va s'imposer.

Par ailleurs, dans une démarche similaire, j'ai eu des échanges depuis plusieurs mois avec plusieurs conseils municipaux sur d'autres sujets, des commissions qui ont été évoquées tout à l'heure, et je pense être parvenu à une proposition intéressante pour utiliser les compétences et la disponibilité de chacun. Les intéressés sont au courant. Je ne vais pas les citer, mais ils vont se reconnaître.

Ces changements seront aussi l'occasion de rééquilibrer les choses, car autant nous avons la parité homme femme qui nous est imposée, de toute façon, pour les six adjoints et les deux adjoints délégués, autant tous nos délégués actuels sont des hommes. Cela permettra de mettre plus de parité.

Voilà. Avant de passer au vote, je voudrais quand même vous donner une petite information parce que je pense qu'on n'en est pas arrivés là. Avant que la séance ne démarre, monsieur Bachiri m'a dit : "Si tu me fais un coup bas, je vais dire des informations sur ton entreprise et ton personnel." Ça ne m'a pas menacé. Je n'ai rien à me reprocher, mais ça me semblait important que vous le sachiez.

Monsieur BACHIRI :

Monsieur Desmons, regardez-moi dans les yeux.

Monsieur le Président :

Oui.

Monsieur BACHIRI :

Refaites-la !

Monsieur le Président :

Oui. Alors, quand on est arrivés, on était ici, tu m'as dit : "Tu me fais un coup bas, je donne des informations sur ton personnel et j'ai des dossiers.

Monsieur BACHIRI :

S'il vous plaît, là, on est sur un conseil municipal enregistré.

Monsieur le Président :

Oui, bien sûr.

Monsieur BACHIRI :

Vous avez conscience que je peux vous attaquer pour diffamation ?

Monsieur le Président :

Ben non, puisque je...

Monsieur BACHIRI :

Attendez, vous avez besoin de ça, en plus, pour aller chercher un vote favorable ?

Monsieur le Président :

Non, mais je pense que ça illustre très bien ce qu'il se passe.

Monsieur BACHIRI :

Mais quelle mesquinerie, Monsieur Desmons. Vous avez besoin de ça en plus ?

Mais le vote, il était acquis. Le vote est acquis.

Pourquoi... Madame Charlet, s'il vous plaît, oh, attendez. Madame Charlet !

Monsieur Desmons, regardez-moi dans les yeux.

Monsieur le Président :

Je te regarde sans problème.

Monsieur BACHIRI :

Vous êtes capable, avec ce qui vient de se dire, avec le vote qu'il va y avoir, avec les votes que vous avez achetés, vous êtes capable de me dire cela ?

Monsieur le Président :

Je n'ai acheté aucun vote.

Monsieur BACHIRI :

Avant...

Monsieur le Président :

Je veux montrer le dispositif.

Monsieur BACHIRI :

Le côté malhonnête des choses. Bah bravo ! Il n'y a pas à vous féliciter, mais bravo !

Monsieur le Président :

Alors, il me faudrait une personne de chaque groupe. En tous les cas, dans l'opposition (inaudible), Monsieur Michon... non, OK. Madame Mazure, il nous faudrait une autre personne pour tenir le bureau de vote.

Pardon, excusez-moi, puisque c'est votes à main levée, on n'en a pas besoin, excusez-moi. Je m'attendais à ce qu'il soit à bulletins secrets, pour tout vous dire.

Monsieur Michon, allez-y !

Monsieur MICHON :

Il y a combien de personnes, d'élus, qui demandent ?

Monsieur le Président :

Neuf.

Monsieur MICHON :

Neuf ? On est 29. Donc OK, d'accord, mais présents. On est 28 présents. Donc on est 27, c'est bon, on peut le faire à main levée.

Monsieur le Président :

Oui, tout à fait.

Alors, il y a trois modalités : le contre, l'abstention et le pour.

Encore une fois, il y a de l'affect, aussi, qui est là-dedans. Je peux comprendre aussi le vote d'abstention.

Qui est contre le retrait de l'adjoint dans ses fonctions ?

Une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept huit, neuf personnes.

Qui s'abstient ? Donc six personnes.

Et qui est pour ? OK. Donc avec les pouvoirs ici, on a 14 personnes qui se prononcent en faveur du retrait de délégation.

Ces résultats vont évidemment être commentés, il y a de l'affect, comme je viens de le dire, il ne faut pas tirer de conclusions hâtives sur la recomposition qui sera faite dans les prochains jours. Maintenant, Karim Bachiri n'est plus mon adjoint. Il reste, bien sûr, conseiller municipal, élu de la République, conseiller à Douaisis Agglo également.

Bien sûr, je ne le considère plus comme faisant partie de la majorité. Sachez qu'on peut créer un groupe d'opposition à partir de deux personnes. Ça donne droit notamment à l'accès à un local deux fois deux heures, on en a assez parlé, un texte dans le journal municipal, sa version vidéo. Maintenant, réfléchissez bien pour les personnes qui vont suivre, ce programme, on l'a bâti ensemble et on va le faire.

Je vais recevoir des personnes la semaine prochaine ou dès ce week-end et sachez que je ne suis pas rancunier.

Il va y avoir d'autres changements.

Je veux aussi recevoir monsieur Michon, s'il en est d'accord, pour se mettre d'accord sur une façon saine de travailler entre majorité et opposition. Il n'est pas question de changer ce rapport de force ou ce rapport d'échange qui est entre nous, pour profiter en tout cas de son expérience et pour éviter de rentrer dans des postures politiciennes sur chaque sujet, dans l'intérêt des habitants. C'est ce que je voulais faire dès le départ. J'y suis prêt, en tout cas pour ma part, s'il est prêt à accepter.

Je veux remercier tous les élus et le public d'avoir été présents ce matin, malgré la rudesse des propos qui va laisser des traces. Il fallait que nous ayons ce moment.

Je vous invite maintenant à passer à la délibération aux ressources humaines que j'évoquais tout à l'heure.

### **3. Ressources Humaines : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (article 3, 1er alinéa de la loi n°84 – 53 du 26/01/1984)**

Monsieur le Président :

Jeudi et vendredi, notre service RH m'a fait part de quelques difficultés pour les semaines à venir et propose cette délibération.

Il s'agit de postes qui serviront à continuer de recruter des agents, personnel Covid, accompagnement au restaurant scolaire, suite au protocole sanitaire imposé, notamment, dans les écoles et restaurants scolaires.

Ça vient en plus de ce qu'on a déjà délibéré en septembre et février. Ça nous permettra d'être plus à l'aise sur les dispositifs administratifs. Notamment, on était sur du saisonnier de 6 mois sur 12. Là, on est plutôt, malheureusement, puisque les choses traînent, sur du 12 mois sur 18.

Ce n'est pas forcément la masse salariale supplémentaire. Ce sont plus des contrats de travail plus adaptés à la situation.

Sur des équivalents temps plein, il peut y avoir deux agents à temps non complet. Ça permet aussi, à ce niveau-là, de travailler efficacement.

Est-ce qu'il y a des remarques ou des questions avant de passer au vote là-dessus ?

Non ?

(vote à main levée)

Qui est contre cette délibération ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

C'est adopté à l'unanimité.

OK. Il y aura un nouveau conseil municipal prochainement pour l'élection du ou des adjoints si d'autres démissions interviennent d'ici là, dans les prochains jours.

Du coup, on essaiera aussi de passer une partie des délibérations, qui aurait lieu, normalement, le 20 mai, pour voir si on ne peut pas faire d'une pierre deux coups.

J'indique également, pour profiter de votre présence, que demain, il y a la commémoration sur les Déportés en comité restreint. Le public n'est pas invité, malheureusement.

Et l'inauguration de la fresque à l'école Copernic, mardi soir, où les élus peuvent se rendre puisqu'on sera en extérieur.

Je vous remercie. Bonne journée, bon week-end.

N'oubliez pas de signer le PV. Non, il n'y a pas de signature.